

<https://ricochets.cc/Drones-policiers-autorises-partout-surveillance-et-contrôle-de-masse-sans-limites.html>



Drones policiers autorisés partout : surveillance et contrôle de masse sans limites

- Les Articles -

Publication date: lundi 24 janvier 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les drones policiers de surveillance de masse vous font vomir ?

Alors vous allez être obligé d'ouvrir les yeux sur le système qui réclame et permet de telles saloperies dystopiques.



Drones policiers autorisés partout : surveillance et contrôle de masse sans limites Des drones de surveillance partout, au bon vouloir des flics et des préfets

Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel

► [Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel](#) (quadrature du net)

Le Conseil constitutionnel vient de rendre sa décision sur la loi « responsabilité pénale et sécurité intérieure ». Ce texte, adopté le 18 novembre 2021 par le Parlement, prévoyait notamment de ré-autoriser les drones policiers. Si les drones avaient été interdits à quatre reprises depuis 2020 (deux fois par le Conseil d'État, une fois par la CNIL et une fois par le Conseil constitutionnel), l'entêtement du gouvernement a porté ses fruits. Après deux années d'illégalité, les drones vont ré-occuper le ciel et restaurer la surveillance de masse.

Cette mauvaise nouvelle ne vient pas seule : le Conseil constitutionnel valide aussi les caméras embarquées sur les véhicules de police (hélicoptères, voitures...) ainsi que la vidéosurveillance des cellules de garde-à-vue. À côté, le Conseil ne prend même pas la peine d'examiner les nombreuses autres dispositions de cette loi qui s'en prennent à d'autres libertés fondamentales (amendes forfaitaires, prise d'empreintes forcée, répression des mineurs isolés, modification du régime d'irresponsabilité pénale - voir notre analyse commune avec le SAF, le SM et la LDH).

(...)

Le Conseil constitutionnel autorise la police et la gendarmerie nationale à utiliser les drones tant pour des fins administratives que pour les enquêtes judiciaires. Par exemple, les caméras sur drones pourront être déployées au cours de manifestations et rassemblements jugés comme « susceptibles d'entraîner des troubles graves à l'ordre public », aux abords de lieux ou bâtiments « particulièrement exposés à des risques de commission de certaines infractions » ou encore dans les transports ou aux frontières.

La police autorisera la police à utiliser des drones selon sa propre appréciation de la nécessité de surveiller

Le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire sur la disproportion et l'imprécision de ces larges finalités. De même, il valide le fait que ces nouvelles mesures soient simplement autorisées par un préfet (et non un juge) qui estimera seul si ces technologies de surveillance sont nécessaires et proportionnées. En somme, la police autorisera la police à utiliser des drones selon sa propre appréciation de la nécessité de surveiller...

(...)

le Conseil constitutionnel se défausse de son rôle de gardien des libertés et refuse de confronter les dangers propres à ces technologies, qui auraient dû le conduire à les interdire durablement.

(...)



Drones policiers autorisés partout : surveillance et contrôle de masse sans limites Les anciennes prisons panoptiques sont obsolètes face à la puissance de contrôle permise par le techno-numérique

Vers une immense prison panoptique et numérique sécurisée

Le système en place, l'Etat-capitalisme, la civilisation industrielle, doit faire fructifier tous les marchés lucratifs possibles pour survivre, le business juteux du sécuritaire en fait partie.

L'Etat-capitalisme anticipe aussi les révoltes qui vont se multiplier du fait des catastrophes en tous genres qu'il génère, alors il s'équipe en outils high tech de gestion, de surveillance, de contrôle et de répression. Avec la technopolice, le but est de frapper fort dès le moindre soulèvement, d'avoir [des moyens de surveiller partout et de prévenir](#), de cibler la répression pour qu'elle soit moins contestée.

Vers une immense prison panoptique et numérique sécurisée par des robots de toute taille, des logiciels automatisés et des capteurs en tous genres

Et puis les agents policiers humains et leurs renforts civils ne sont pas multipliables à l'infini, les robots et les logiciels sont plus fiables, plus efficaces et moins coûteux. A l'aide de la puissance de la production industrielle de masse et du numérique, ils pourront être déployés partout, transformant le territoire en une immense prison panoptique sécurisée par des robots de toute taille (des gros robots de combats aux mini robots invisibles imitant des animaux), des analyses logicielles automatisées et des capteurs (de mouvements, bruits, odeurs...) intégrés partout aux structures et objets (et reliés via 5G à l'internet des objets).

Plus besoin de silos panoptiques en béton, les drones de surveillance, les capteurs, le big data et les divers logiciels de sécurité les remplacent et les étendent partout à moindre frais, des espaces privés à l'ensemble de l'espace public.

Ce futur dystopique en cours de réalisation vous débecte fortement ? Alors, que ça vous plaise ou nous, vous serez obligé de rejeter avec force et démolir tout le système cohérent qui le fabrique fatalement : l'Etat, le

techno-capitalisme (argent, marché du travail, concurrence, valeur, propriété...), la « société » hiérarchique, le productivisme, la marchandisation, les gouvernements et les institutions anti-démocratiques, la valorisation du capital...

Vous ne pouvez pas rejeter les drones de surveillance partout et garder le reste, ça marche ensemble, ce sont tous des éléments vitaux de la mégamachine, des éléments interdépendants et irréformables par nature.

On doit donc détruire la mégamachine avant d'en être totalement dépendant et qu'elle détruise toute possibilité de vie digne ([et de vie tout court](#)), en se ménageant des espaces d'autonomie pour ne pas crever avec elle.



Drones policiers autorisés partout : surveillance et contrôle de masse sans limites Plus besoin de silos panoptiques en béton, les drones, capteurs et logiciels les remplacent et les étendent partout, du domicile à tout l'espace public

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL AUTORISE L'USAGE DE DRONES POLICIERS

► Vers une société de surveillance de masse ? -

Nous y sommes. Il n'existe plus aucun garde-fou en France. Le mirage démocratique s'évanouit de jour en jour. Le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux voulaient imposer la surveillance de masse grâce à leur texte de loi « responsabilité pénale et sécurité intérieure », nouvelle batterie de mesures liberticides. Le texte adopté par le parlement le 18 novembre 2021, ré-autorisait l'utilisation de ces mouchards volants. Le conseil constitutionnel, sensé faire office de contre-pouvoir, devait statuer sur la légalité de tels dispositifs. Il a rendu sa décision sur la disposition du texte relative à l'usage de drones policiers. Et il a donné son feu vert ce 20 janvier 2022, alors qu'il vient aussi de valider le Pass Vaccinal.

Un ciel quadrillé par des oiseaux robotisés aux services de l'ordre policier.

Après pas moins de 4 interdictions en 2020, ces moyens de surveillance sont finalement autorisés. **L'acharnement du gouvernement paie. Les flics pourront désormais les utiliser à loisir dans l'espace public. L'usage de ses engins était l'un des enjeux de la loi Sécurité Globale. Les prochaines années seront faites d'un ciel occupé. Quadrillé par ces oiseaux robotisés aux services de l'ordre policier.**

Le Conseil constitutionnel a également autorisé les **caméras embarquées sur les véhicules de police et la vidéosurveillance des cellules de garde-à-vue**. Il entérine un pas de plus dans le contrôle de masse permettant à l'État policier de resserrer ses griffes. **De la société de surveillance à la société de contrôle.**

À la faveur de la crise sanitaire et à force de tout accepter, à coup de démissions de notre camp social, la société sécuritaire s'est installée partout. **Hors du travail et de la consommation, tout doit disparaître. Les dominants veulent rationaliser d'avantage chaque espace au service du Capital. Accumuler les profits jusqu'à la destruction totale de la planète et contenir les oppositions concrètes qui pourraient mettre à mal les logiques purement comptables du pouvoir économique et politique.**

Pour ce faire, il faut éteindre les foyers de résistance. **Les États du monde entier se dotent d'un arsenal techno-policier colossal.** Les entreprises privées et les États vendent leurs technologies pour des sommes astronomiques. On ne compte plus les dispositifs de surveillance dans les métropoles. La plupart des gens ont baissé la garde face l'avancée de l'appareil techno-sécuritaire.

Des caméras de surveillance aux pass-sanitaires qu'on installe dans les gestes du quotidien, des logiciels de reconnaissance faciale et de police prédictive aux drones policiers, ces dispositifs quadrillent l'espace public et surveillent de manière permanente les populations. De Hong Kong à Los Angeles. Paris, Londres, Moscou, pas une ville ne fait exception. Ils contrôlent chaque fait et geste des individus.

La France fait parti des bons élèves et le gouvernement Macron prend exemple sur la Chine. Le nec plus ultra en matière de société de contrôle se trouve du côté du gouvernement de Pékin. Le totalitarisme numérique de l'État chinois fait figure de proue. Bientôt 600 millions de caméras sur le territoire, reconnaissance faciale omniprésente, et crédit social - sorte de permis numérique citoyen qui récompense ou pénalise les habitants selon leur niveau de vertu. Un outil digne des pires dystopies qui peut vous disqualifier, vous déclasser. Faire de vous un indésirable, un paria.

Dans un documentaire d'Arte baptisé « Tous surveillés : 7 milliards de suspects », l'ingénieur chinois travaillant pour le parti avait fait cette terrible déclaration au journaliste venu l'interroger : « *Si la France s'était dotée du crédit social, pas de gilets jaunes* ». Contre-attaquons avant que les gouvernants ne nous imposent le « meilleur des mondes », sans échappatoire.

(post de Nantes Révoltée)

PS:

- [N'en déplaise à la Technopolice, les drones de la police municipale sont toujours illégaux](#) - La semaine dernière, nous constatons amèrement l'échec de la lutte nationale contre les drones de surveillance de la police nationale et de la gendarmerie et nous appelons à la nécessité d'actions locales pour les combattre. Seule victoire, les drones de la police municipale échappent à cette large banalisation sécuritaire et demeurent interdits. Alors que la majorité de droite de la région Île-de-France s'était empressée de voter des subventions pour le déploiement de drones à destination des mairies, cette censure du Conseil constitutionnel confirme l'illégalité de la décision de la région. C'est pourquoi nous intervenons aujourd'hui au soutien d'élus d'Île-de-France contre le financement illégal de drones de polices municipales. L'heure est aux actions locales.